

Ensemble Pastoral de l'île de Ré Le référent paroissial

L'ensemble pastoral de l'île de Ré est composé de 10 communes (10 églises). Un curé et une Equipe Pastorale accompagnent cet Ensemble Pastoral au service de la communion et de la mission.

La réalité pastorale propre à l'île de Ré avec sa saison d'été rassemblant une population importante (multipliée par 10) nous oblige à tenir compte de la spécificité de chaque communauté paroissiale locale plus autonome à cette époque de l'année. Mais une dynamique locale existe aussi le reste de l'année qui demande à être encouragée, dynamisée, accompagnée tout en favorisant en même temps une plus grande unité paroissiale. A ce jour, cela se vit particulièrement durant le temps de l'Avent et du Carême, lors des messes uniques ou d'autres événements réunissant l'ensemble des paroissiens de l'île de Ré (journée de rentrée ou de sortie paroissiale, vœux du curé, ciné-club, chorale...)

« Le renouvellement des paroisses, au début du 3^e millénaire, exige de revoir ses structures, pour que ce soit **un réseau de communautés et de groupes**, capables de s'articuler pour que **ses membres se sentent et soient réellement disciples et missionnaires de Jésus-Christ, en communion.** » (Aparecida no 172)

C'est dans cette perspective exprimée dans le document Aparecida que nous avons senti en Equipe Pastorale la nécessité d'appeler **un référent paroissial** pour et dans chaque communauté locale. Sa mission comporte trois volets.

Un référent paroissial pour quoi faire ?

- **Au service de l'unité pastorale.**

« En fait, il y a plusieurs membres, et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » ; la tête ne peut pas dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous ». Bien plus, les parties du corps qui paraissent les plus délicates sont indispensables (...) Il a voulu ainsi qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. » (1 Co 12, 20-22.25)

Tout en respectant les spécificités, chaque communauté locale fait partie de l'Ensemble Pastoral. Elle a le souci des autres à commencer par celles qui sont les plus fragiles. Elle participe aux propositions initiées par l'Equipe Pastorale pour favoriser cette communion, cette unité.

→ **Le référent a le souci d'encourager la communauté locale à garder cet esprit d'ouverture** aux autres communautés locales par une information, une interpellation, et aux propositions initiées pour l'Ensemble Pastoral.

→ **Le référent participe au conseil paroissial** et aux autres rencontres initiées par l'Equipe Pastorale pour se former et se ressourcer dans leur mission.

- Au service de la communauté locale.

Chaque communauté locale a son histoire, ses spécificités, son originalité. Elle est appelée à être signe pour les habitants de la commune. Les 5 essentiels que j'ai eu l'occasion de présenter lors de la rencontre des bénévoles de chaque communauté locale sont un bel outil pour aider ces communautés à grandir dans un esprit missionnaire. Il s'agit de voir comment aider les paroissiens, les bénévoles à vivre en fils et fille de Dieu (la prière), en frères et sœurs (la fraternité), en serviteur (le service), en disciple (la formation), en apôtre (la mission). L'évangélisation passe déjà par le témoignage de vie tant personnel que communautaire.

→ **Le référent, en lien avec le curé et l'Equipe Pastorale aura le souci de déployer ces 5 essentiels au service de la mission dans la communauté locale par des propositions concrètes.** (Temps fraternels proposés, temps de ressourcement, de formation comme cela a pu se vivre ces derniers temps) Il s'aura appeler autour de lui d'autres membres de la communauté locale pour déployer ces propositions.

- Au service de la mission

La raison d'être de l'Eglise, c'est l'annonce d'une Bonne Nouvelle. L'Eglise n'existe pas pour elle-même. Elle est au service de la mission reçue du Christ : « allez de toutes les nations faites des disciples. » (Mt 28, 19)

« La paroisse est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission. » (Evangeli Gaudium 28)

Localement nous devons avoir l'audace de la mission pour rejoindre celles et ceux qui n'ont pas entendu parler du Christ, celles et ceux qui s'en sont éloignés, celles et ceux qui n'osent pas frapper à la porte de l'Eglise.

→ **Le référent, en lien avec le curé et l'Equipe Pastorale discernera** avec d'autres membres de la communauté locale ce qui peut se vivre, ce qui est possible et/ou **déployera** selon les moyens et les capacités locales ce qui pourra être initié par l'Ensemble Pastoral.

Quelles conditions pour être référent paroissial ?

- Il n'est pas membre d'un bureau d'association des amis de l'Eglise.
- Il n'est pas membre de l'Equipe Pastorale.
- Il s'inscrit volontiers dans le projet missionnaire de l'Ensemble Pastoral de l'île de Ré
- Il accepte de se former tant spirituellement que pastoralement dans une dynamique missionnaire en participant aux propositions de l'Equipe Pastorale.
- Il participe au conseil paroissial. (4 rencontres par an)
- Il a le souci de la communauté locale à laquelle il appartient et est au service de la communion.
- Le mandat est de 3 ans renouvelable une fois.
- Le référent est appelé par le curé. Ce peut être une candidature spontanée ou des noms discernés par la communauté locale et proposés au curé et à l'Equipe Pastorale.

Le 1 octobre 2025